News
FRANCE

Courriel Administrateurs
bebazot@yahoo.fr
claude.waret@gmail.com

N° 030
Octobre 2022

La lettre de la Coordination « AGE France » à ses Adhérents

(numérique et trimestrielle - parution le 25 du premier mois de chaque trimestre)

La réunion de la coordination France du 10 octobre dernier a réuni 15 personnes : 5 en présentiel et 10 en visio dont de nouveaux participants : Colin Yeandle succédant au regretté Claude Connan pour Générations Mouvement et Hervé Cochet (accompagné d'Anne-Marie Guillemard en observateur) pour le Collège International des Seniors (CIS) L'Harmattan avec lequel l'IDAR est en pourparlers pour la reprise de ses activités. Dans un contexte international tendu, Ukraine, problématique de l'énergie, forte inflation, la coordination poursuit ses travaux et sa participation active au sein de AGE Platform EU ; une grande partie de la réunion a été consacrée à la préparation du CA des 12/13 octobre (cf. encart ci-dessous). Les Administrateurs, Bernard Bazot - Claude Waret

Réunion de la COORDINATION AGE France du 10 octobre 2022 *(mixte : présentiel/visioconférence)*

Infos sur le Conseil d'administration de AGE des 12-13 octobre à Bruxelles : Voir encart ci-dessous.

Baromètre AGE – Version 2022 : Consacré à l'emploi des Seniors, la contribution des membres français à cette version a fait l'objet d'un questionnaire avec réponses attendues pour le 31 octobre. Un autre questionnaire relatif à une enquête de satisfaction des membres 2022 est également à rendre pour le 31 octobre (voir en annexe 1).

Activités des nouvelles Task Forces : Une note sur les présidences et co-présidences des TFS est diffusée. Des dates de réunion ont été programmées pour les TFS : Vieillir dans la dignité et en bonne santé - Emploi, Citoyenneté active et participation - AFE (Age Friendly Environment) - Adequate Income-Inclusion - Dinified Ageing. Une question a été posée à AGE Platform par R. Florin (EGPE) quant à la demande de création d'une TF sur la « solidarité inter-générationnelle ».

Renouvellement des mandats des administrateurs français en 2023 : B. Bazot et J.M. Hôte ne sont plus renouvelables dans leurs fonctions actuelles avec une cessation de fait du mandat de trésorier de AGE Platform de J.M. Hôte…à anticiper.

Échange sur la relance de la réforme des retraites : Dans la cacophonie actuelle, les membres présents considèrent qu'il est urgent d'attendre que les débats à venir laissent apparaître une ébauche de solution (voir en annexe 2 les systèmes de retraite dans l'UE détaillés, notamment, selon les principaux critères d'attribution et/ou de financement en % du PIB).

Divers : L'ACLAP a tenu sa 7ème biennale de l'Intergénération à Marseille le 11 octobre et Alim 50 + a organisé un colloque le 13 octobre sur le thème : Optimiser l'alimentation des personnes âgées en perte d'autonomie à domicile. L'EGPE tiendra son colloque le 26 novembre prochain (voir en annexe 3). Prochaine réunion de la Coordination : lundi 12 décembre.

Conseil d'administration de AGE Platform Europe des 12 et 13 octobre 2022

Déroulement : Tenu à nouveau à Bruxelles, une première depuis octobre 2019, il a réuni, en plus du Secrétariat, 31 participants (Exco, Administrateurs) représentant 18 pays (sur 25). Outre les votes formels (quitus budgétaire, audit, programme et budget 2023), une partie importante a été consacrée à l'organisation des task-forces, aux évaluations internes et externes et à l'évolution des recettes, dont celle des cotisations.

Partie financière : A noter une situation financière équilibrée grâce à la fois à l'augmentation des adhérents (malgré le Brexit), les premiers succès dans la recherche de sponsors et un début de valorisation de l'apport des bénévoles qui permettra d'atteindre plus facilement que par le passé le taux obligatoire de co-financement de 20 % (*vs* 80 % de la CE). Le budget 2023 est ambitieux avec la création de deux postes à mi-temps, l'un affecté à la communication, l'autre à la coordination de projets en lien avec les membres dans le cadre d'un budget nouveau dit de "regranting" estimé à 180000€ (somme susceptible d'être reçue par AGE et redistribuée à certains projets des membres en vue de la préparation des élections européennes 2024) sous réserve de l'accord de la CE sur ce financement additionnel. Le Conseil a accepté la proposition de l'ExCo d'une augmentation automatique des cotisations de 4 % par an à compter de 2024 (aucune hausse en 2023) mais a assorti son accord d'une clause de revoyure au bout de cinq ans : proposition présentée à l'AG du 17/11.

Le taux d'emploi d'une classe d'âge se mesure en fonction du nombre des actifs occupés d'un âge donné rapporté à l'effectif total de cette classe d'âge. Les actifs occupés sont les personnes qui, durant la semaine de référence, déclarent avoir effectué un travail rémunéré pendant une heure au moins ou avoir occupé un emploi dont elles étaient absentes. Les taux d'emploi sont présentés pour la classe d'âge des personnes âgées de 55 à 64 ans qui ont dépassé le pic de leur carrière professionnelle et approchent de l'âge de la retraite. Cet indicateur – désaisonnalisé - est mesuré en pourcentage de l'effectif total de la classe d'âge.

Taux d'emploi de la classe d'âge des 55-64 ans sur une période annuelle (2021)

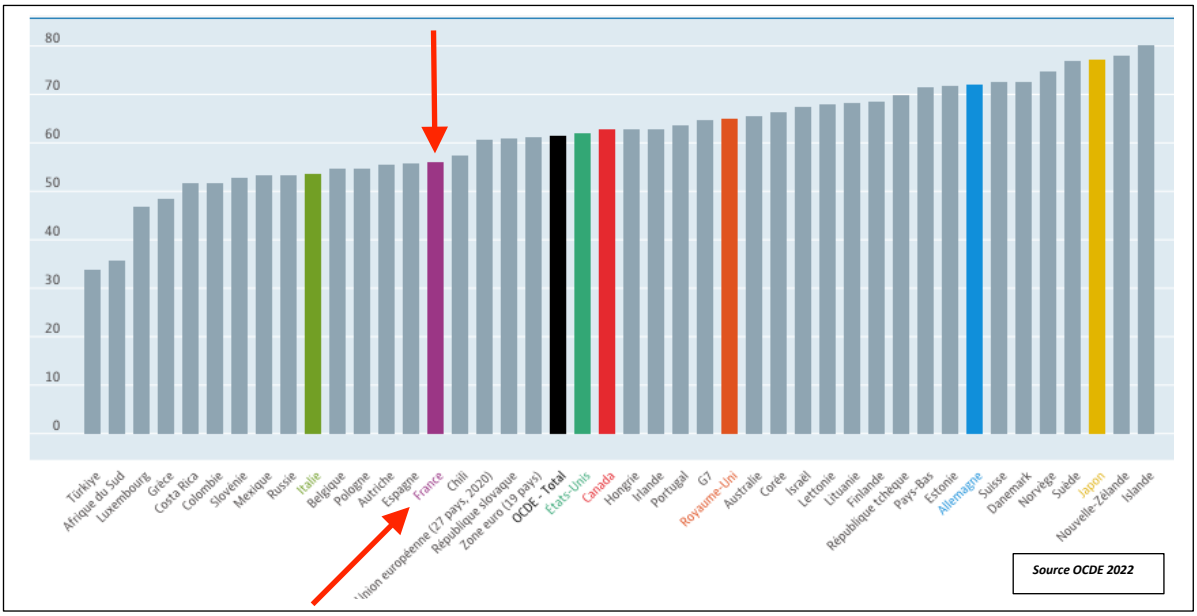

IMPORTANT : Les documents qui peuvent être cités dans le texte ne sont pas nécessairement joints à l'envoi de la lettre. Dans ce cas, ils sont précédés du sigle « SI » et sont consultables sur le site internet sous leurs rubriques correspondantes.